



SÉANCE extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Hippolyte, tenue le 12 décembre 2023 à 18h30, au Centre des loisirs et de la vie communautaire, au 2060, chemin des Hauteurs, siégeant sous la présidence de la mairesse suppléante et formant quorum.

Sont présents madame la mairesse suppléante, Chantal Lachaine, monsieur le conseiller Bruno Plourde, madame la conseillère Sonia Tremblay, madame la conseillère Rose Crevier-Dagenais.

Sont absents monsieur le maire Yves Dagenais, monsieur le conseiller Alain Lefièvre, monsieur le conseiller Serge Alarie.

Sont également présents le directeur général et greffier-trésorier monsieur Mathieu Meunier la trésorière madame Stéphanie Émond.

2023-12-445

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Bruno Plourde, appuyé par Rose Crevier-Dagenais et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis :

- 1. ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.2 Constatation de l'avis de convocation par les membres du conseil
 - 1.3 Adoption du budget
 - 1.4 Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2024, 2025 et 2026
- 2. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.2 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

Le conseil municipal constate et mentionne que l'avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil municipal conformément au *Code municipal du Québec*.

2023-12-446

1.3 ADOPTION DU BUDGET

Il est proposé par Rose Crevier-Dagenais, appuyé par Bruno Plourde et résolu :

D'ADOPTER, pour l'année 2024, les prévisions budgétaires au montant de 21 686 393 \$:

REVENUS	BUDGET 2024
Taxes	17 177 075 \$
Paiements tenant lieu de taxes	157 761 \$
Autres sources de revenus locales	2 757 482 \$
Transferts	1 594 075 \$
Total des revenus	21 686 393 \$



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Municipalité de Saint-Hippolyte**

DÉPENSES	BUDGET 2024
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	2 522 794 \$
Sécurité publique	4 564 978 \$
Transport	6 052 991 \$
Hygiène du milieu	3 798 002 \$
Aménagement, urbanisme	647 016 \$
Loisirs et culture	2 407 001 \$
Frais de financement	584 260 \$
Total des dépenses de fonctionnement	20 577 042 \$
Autres activités financières	
Remboursement en capital	1 060 076 \$
Affectations	(725) \$
Immobilisations	50 000 \$
Total des autres activités financières	1 109 351 \$
Total des dépenses	21 686 393 \$

Vote pour : Rose Crevier-Dagenais, Bruno Plourde et Chantal Lachaine.

Vote contre : Sonia Tremblay

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

2023-12-447

1.4 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2024, 2025 ET 2026

CONSIDÉRANT QUE, selon l'article 953.1 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal doit adopter le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2024, 2025 et 2026;

CONSIDÉRANT les orientations du conseil municipal à cet effet;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Bruno Plourde, appuyé par Rose Crevier-Dagenais et résolu :

D'ADOPTER le programme triennal des dépenses en immobilisation réparties respectivement pour les années 2024, 2025 et 2026 :

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	2024	2025	2026	TOTAL	FINANCEMENT
Infrastructures routières et autres infrastructures	4 108 492 \$	2 853 43 \$	2 126 00 \$	9 087 923 \$	Emprunt et subvention
Réseau de drainage	125 000 \$	125 000 \$	125 000 \$	375 000 \$	Emprunt
Bâtiment	218 978 \$	2 186 84 \$		2 405 821 \$	Surplus et emprunt
Véhicules et équipements	337 428 \$	421 105 \$	320 843 \$	1 079 376 \$	Fonds de roulement, surplus et emprunt



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Municipalité de Saint-Hippolyte**

Environnement	100 000 \$	236 484 \$	100 000 \$	436 484 \$	Fonds de roulement, surplus et subvention
Loisirs et culture	5 565 878 \$	100 000 \$		5 665 878 \$	Fonds de parc, fonds de roulement, surplus, subvention et emprunt
Sécurité communautaire	67 192 \$	35 696 \$	4 200 \$	107 088 \$	Surplus
Sécurité incendie	31 496 \$	587 930 \$		619 426 \$	Fonds de roulement, surplus et emprunt
Total des dépenses en immobilisations	10 554 46 \$	6 546 48 \$	2 676 04 \$	19 776 99 \$	

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue de 19 h 15 à 19 h 51 au cours de laquelle les sujets suivants ont été abordés :

- Projet de la patinoire du lac Connely et avantage du toit;
- Utilisation du surplus accumulé;
- Manque de vision du programme triennal d'immobilisation;
- Dévoilement du concept de la patinoire;
- Système de réfrigération de la patinoire;
- Montant investi dans le plan de conservation;
- Montant investi pour le garage municipal et la patinoire;
- Raison du vote contre le budget de madame la conseillère Sonia Tremblay.

2023-12-448

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par Rose Crevier-Dagenais et appuyé par Bruno Plourde et résolu :

DE LEVER l'assemblée à 19 h 52.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

Yves Dagenais, maire

Je, soussigné, certifie que chacune des résolutions consignées au présent procès-verbal a été adoptée par le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Hippolyte à sa séance tenue le 12 décembre 2023.

Mathieu Meunier, directeur général et greffier-trésorier



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Municipalité de Saint-Hippolyte**

